

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Jean Vilar</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**  
**Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛ Remplacer le mobilier par une borne conforme (annexe 3 de l'arrêté du 15/1/2007)
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Jean Vilar</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

SOCOTEC	VILLE DE SAINT MARTIN D'HERES <b>DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE</b>	Fiche n° <b>111</b>
---------	--	------------------------

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
Rue de la Mogne	Traversée de chaussée	15/12/10



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**  
**Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**  
**Absence de partie contrastée (en partie haute du mobilier)**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛ Remplacer le mobilier par une borne conforme (annexe 3 de l'arrêté du 15/1/2007)
- ☛ Apposer un contraste visuel sur le pourtour du poteau (entre 1,20 et 1,40m)

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Jacques Anquetil</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue de la Mogne</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

SOCOTEC	VILLE DE SAINT MARTIN D'HERES <b>DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE</b>	Fiche n° <b>114</b>
---------	--	------------------------

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Jacques Anquetil</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Présence de ressaut non conforme** (Pb panneau publicitaire)  
**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**  
**Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☞ Supprimer le ressaut
- ☞ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☞ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☞ Remplacer le mobilier par une borne conforme (annexe 3 de l'arrêté du 15/1/2007)

Indice d'accessibilité :

					Priorité : 

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Jacques Anquetil</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Largeur de l'abaissé de trottoir insuffisant**  
**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Elargissement de l'abaissé de trottoir (minimum : 1,20m)
- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Voltaire</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Largeur de l'abaissé de trottoir insuffisant**  
**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Elargissement de l'abaissé de trottoir (minimum : 1,20m)
- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité : 

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Edmond Rostand</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**  
**Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**  
**Absence de partie contrastée (en partie haute du mobilier)**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛ Remplacer le mobilier par une borne conforme (annexe 3 de l'arrêté du 15/1/2007)
- ☛ Apposer un contraste visuel sur le pourtour du poteau (entre 1,20 et 1,40m)

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

SOCOTEC	VILLE DE SAINT MARTIN D'HERES <b>DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE</b>	Fiche n° <b>118</b>
---------	--	------------------------

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Edmond Rostand</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**  
**Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**  
**Absence de partie contrastée (en partie haute du mobilier)**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛ Remplacer le mobilier par une borne conforme (annexe 3 de l'arrêté du 15/1/2007)
- ☛ Apposer un contraste visuel sur le pourtour du poteau (entre 1,20 et 1,40m)

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Edmond Rostand</b>	<b>Sol et cheminement</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Largeur de passage insuffisante**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Réaliser une sur-largeur de passage sur le trottoir
- ☛
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Voltaire</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Largeur de l'abaissé de trottoir insuffisant**  
**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☞ Elargissement de l'abaissé de trottoir (minimun : 1,20m)
- ☞ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☞ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☞

Indice d'accessibilité :

					Priorité : 

SOCOTEC	VILLE DE SAINT MARTIN D'HERES <b>DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE</b>	Fiche n° <b>121</b>
---------	--	------------------------

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue Potié</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

- Largeur de l'abaissé de trottoir insuffisant**
- Présence de ressaut non conforme**
- Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Elargissement de l'abaissé de trottoir (minimum : 1,20m)
- ☛ Supprimer le ressaut
- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

SOCOTEC	VILLE DE SAINT MARTIN D'HERES <b>DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE</b>	Fiche n° <b>122</b>
---------	--	------------------------

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
Rue de l'Essartié	Traversée de chaussée	15/12/10



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**  
**Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**  
**Absence de partie contrastée (en partie haute du mobilier)**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛ Remplacer le mobilier par une borne conforme (annexe 3 de l'arrêté du 15/1/2007)
- ☛ Apposer un contraste visuel sur le pourtour du poteau (entre 1,20 et 1,40m)

Indice d'accessibilité :

					Priorité : 

SOCOTEC	VILLE DE SAINT MARTIN D'HERES <b>DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE</b>	Fiche n° <b>123</b>
---------	--	------------------------

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue Potié</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

- Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**
- Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**
- Absence de partie contrastée (en partie haute du mobilier)**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛ Remplacer le mobilier par une borne conforme (annexe 3 de l'arrêté du 15/1/2007)
- ☛ Apposer un contraste visuel sur le pourtour du poteau (entre 1,20 et 1,40m)

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

SOCOTEC	VILLE DE SAINT MARTIN D'HERES <b>DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE</b>	Fiche n° <b>124</b>
---------	--	------------------------

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue Potié</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Défaut de mise en oeuvre de la bande d'éveil de vigilance**  
**Absence de contraste tactile en traversée de chaussée**  
**Présence d'obstacle (Pb stationnement véhicule)**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Reprise de la pose de BEV (largeur abaissé et rampant jusqu'à 5cm mini de vue)
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue Potié</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Largeur de l'abaissé de trottoir insuffisant**  
**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Elargissement de l'abaissé de trottoir (minimun : 1,20m)
- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

SOCOTEC	VILLE DE SAINT MARTIN D'HERES <b>DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE</b>	Fiche n° <b>126</b>
---------	--	------------------------

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue Potié</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

- Présence de ressaut non conforme**
- Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**
- Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Supprimer le ressaut
- ☛ Remplacer le mobilier par une borne conforme (annexe 3 de l'arrêté du 15/1/2007)
- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue Potié</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Edmond Rostand</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**  
**Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛ Remplacer le mobilier par une borne conforme (annexe 3 de l'arrêté du 15/1/2007)
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue Potié</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Place Etienne Grappe</b>	<b>Bornes et poteaux</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Remplacer le mobilier par une borne conforme (annexe 3 de l'arrêté du 15/1/2007)
- ☛
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
Rue Henri Wallon	Traversée de chaussée	15/12/10



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de contraste tactile en traversée de chaussée**  
**Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛ Remplacer le mobilier par une borne conforme (annexe 3 de l'arrêté du 15/1/2007)
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

SOCOTEC	VILLE DE SAINT MARTIN D'HERES <b>DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE</b>	Fiche n° <b>132</b>
---------	--	------------------------

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue Potié</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de contraste tactile en traversée de chaussée**  
**Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛ Remplacer le mobilier par une borne conforme (annexe 3 de l'arrêté du 15/1/2007)
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :	

SOCOTEC	VILLE DE SAINT MARTIN D'HERES <b>DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE</b>	Fiche n° <b>133</b>
---------	--	------------------------

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation : <b>Avenue du 8 mai 1945</b>	Type de contrainte : <b>Traversée de chaussée</b>	Date : <b>15/12/10</b>
---	--	---------------------------



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de contraste tactile en traversée de chaussée**  
**Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛ Remplacer le mobilier par une borne conforme (annexe 3 de l'arrêté du 15/1/2007)
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :	

SOCOTEC	VILLE DE SAINT MARTIN D'HERES <b>DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE</b>	Fiche n° <b>134</b>
---------	--	------------------------

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue Potié</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de contraste tactile en traversée de chaussée**  
**Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛ Remplacer le mobilier par une borne conforme (annexe 3 de l'arrêté du 15/1/2007)
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue du 8 mai 1945</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**  
**Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛ Remplacer le mobilier par une borne conforme (annexe 3 de l'arrêté du 15/1/2007)
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité : 

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Chante Grenouille</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Présence de ressaut non conforme**  
**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☞ Supprimer le ressaut
- ☞ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☞ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☞

Indice d'accessibilité :

					Priorité : 

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Chante Grenouille</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence d'abaissé de trottoir**  
**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Réaliser l'abaissé de trottoir
- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité : 

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue du 8 mai 1945</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité : 

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue du 8 mai 1945</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Largeur de passage insuffisante**  
**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Déplacer les bornes
- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité : 

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue B.Brecht</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue Potié</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Henri Barbusse</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité : 

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue du Serment de Buchenwald</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue du Serment de Buchenwald</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue du Serment de Buchenwald</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

- Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**
- Présence d'obstacle**
- Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛ Remplacer les mobiliers par des bornes conformes (annexe 3 arrêté du 15/1/2007)
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue Jules Vallès</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**  
**Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛ Remplacer les mobiliers par des bornes conformes (annexe 3 arrêté du 15/1/2007)
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité : 

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue Jules Vallès</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité : 

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue Jules Vallès</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Largeur de l'abaissé de trottoir insuffisant**  
**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Elargissement de l'abaissé de trottoir (minimun : 1,20m)
- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue Jules Vallès</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Largeur de l'abaissé de trottoir insuffisant**  
**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Elargissement de l'abaissé de trottoir (minimun : 1,20m)
- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
Rue Lionel Terray	Traversée de chaussée	15/12/10



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Largeur de l'abaissé de trottoir insuffisant**  
**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Elargissement de l'abaissé de trottoir (minimum : 1,20m)
- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue Jules Vallès</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

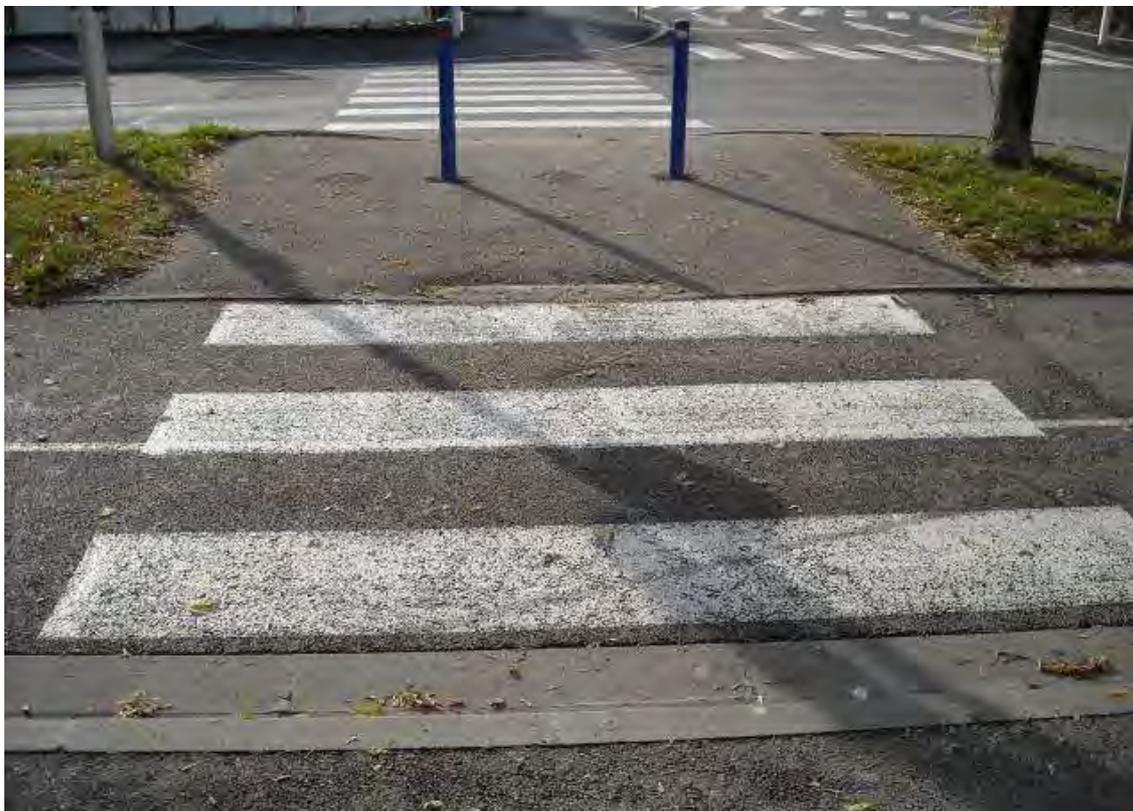
- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue Jules Vallès</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

**Présence d'obstacle**

**Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**

Non conforme au

Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006

et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛ Remplacer les mobiliers par des bornes conformes (annexe 3 arrêté du 15/1/2007)
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue Jules Vallès</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue Jules Vallès</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue Pierre Sépard</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

- Défaut de mise en oeuvre de la bande d'éveil de vigilance**
- Absence de bande d'éveil de vigilance sur un côté**
- Absence de contraste tactile en traversée de chaussée**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Paul Langevin</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

- Absence de bande d'éveil de vigilance sur un côté**
- Absence de contraste tactile en traversée de chaussée**
- Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛ Remplacer les mobiliers par des bornes conformes (annexe 3 arrêté du 15/1/2007)
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Paul Langevin</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**  
**Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛ Remplacer les mobiliers par des bornes conformes (annexe 3 arrêté du 15/1/2007)
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Paul Langevin</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**  
**Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛ Remplacer les mobiliers par des bornes conformes (annexe 3 arrêté du 15/1/2007)
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Paul Langevin</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**  
**Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☞ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☞ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☞ Remplacer les mobiliers par des bornes conformes (annexe 3 arrêté du 15/1/2007)
- ☞

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

SOCOTEC	VILLE DE SAINT MARTIN D'HERES <b>DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE</b>	Fiche n° <b>160</b>
---------	--	------------------------

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Paul Langevin</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**  
**Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛ Remplacer les mobiliers par des bornes conformes (annexe 3 arrêté du 15/1/2007)
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Paul Langevin</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**  
**Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☞ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☞ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☞ Remplacer le mobilier par une borne conforme (annexe 3 de l'arrêté du 15/1/2007)
- ☞

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Paul Langevin</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**  
**Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛ Remplacer les mobiliers par des bornes conformes (annexe 3 arrêté du 15/1/2007)
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue du Bataillon Carmagnole Liberté</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**  
**Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛ Remplacer le mobilier par une borne conforme (annexe 3 de l'arrêté du 15/1/2007)
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue du Bataillon Carmagnole Liberté</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**  
**Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛ Remplacer les mobiliers par des bornes conformes (annexe 3 arrêté du 15/1/2007)
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue du Bataillon Carmagnole Liberté</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**  
**Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛ Remplacer les mobiliers par des bornes conformes (annexe 3 arrêté du 15/1/2007)
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Anne Franck</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**  
**Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☞ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☞ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☞ Remplacer les mobiliers par des bornes conformes (annexe 3 arrêté du 15/1/2007)
- ☞

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue du Bataillon Carmagnole Liberté</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**  
**Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛ Remplacer les mobiliers par des bornes conformes (annexe 3 arrêté du 15/1/2007)
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Martin Luther King</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**  
**Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛ Remplacer les mobiliers par des bornes conformes (annexe 3 arrêté du 15/1/2007)
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

SOCOTEC	VILLE DE SAINT MARTIN D'HERES <b>DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE</b>	Fiche n° <b>169</b>
---------	--	------------------------

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue du Bataillon Carmagnole Liberté</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**  
**Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☞ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☞ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☞ Remplacer les mobiliers par des bornes conformes (annexe 3 arrêté du 15/1/2007)
- ☞

Indice d'accessibilité :

					Priorité :	

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue du Bataillon Carmagnole Liberté</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

SOCOTEC	VILLE DE SAINT MARTIN D'HERES <b>DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE</b>	Fiche n° <b>171</b>
---------	--	------------------------

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue du Bataillon Carmagnole Liberté</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :	

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Massenet</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

SOCOTEC	VILLE DE SAINT MARTIN D'HERES <b>DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE</b>	Fiche n° <b>173</b>
---------	--	------------------------

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue du Bataillon Carmagnole Liberté</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :	

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue du Bataillon Carmagnole Liberté</b>	<b>Feux</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel règlementaire :

**Absence de dispositif sonore ou tactile conforme**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Compléter l'équipement par un dispositif sonore ou tactile conforme
- ☛
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue du Bataillon Carmagnole Liberté</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue du Bataillon Carmagnole Liberté</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

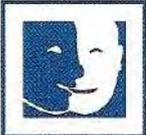
**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**  
**Défaut de contraste visuel en traversée de chaussée (passage piéton)**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement : Estimation des travaux à réaliser :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛ Réaliser le marquage de la traversée (arrêté du 16/2/1988 et IISR 7ème partie)
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité : 

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue du Bataillon Carmagnole Liberté</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue du Bataillon Carmagnole Liberté</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Flora Tristan</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue du Bataillon Carmagnole Liberté</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Pierre Courtade</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

- Largeur de l'abaissé de trottoir insuffisant**
- Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**
- Défaut de contraste visuel en traversée de chaussée (passage piéton)**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Elargissement de l'abaissé de trottoir (minimun : 1,20m)
- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛ Réaliser le marquage de la traversée (arrêté du 16/2/1988 et IISR 7ème partie)

Indice d'accessibilité :

					Priorité : 

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Pierre Courtade</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

- Absence d'abaissé de trottoir**
- Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**
- Absence de contraste visuel en traversée de chaussée (passage piéton)**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Réaliser les abaissés de trottoir
- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛ Réaliser le marquage de la traversée (arrêté du 16/2/1988 et IISR 7ème partie)

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Massenet</b>	<b>Ressaut</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Présence de ressaut non conforme**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Supprimer le ressaut
- ☛
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Alphonse Daudet</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence d'abaissé de trottoir**  
**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Réaliser l'abaissé de trottoir
- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité : 

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Henri Wallon</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**  
**Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛ Remplacer les mobiliers par des bornes conformes (annexe 3 arrêté du 15/1/2007)
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Henri Wallon</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

- Absence d'abaissé de trottoir**
- Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**
- Absence de contraste visuel en traversée de chaussée (passage piéton)**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Réaliser les abaissés de trottoir
- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛ Réaliser le marquage de la traversée (arrêté du 16/2/1988 et IISR 7ème partie)

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
Rue Henri Wallon	Traversée de chaussée	15/12/10



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

- Absence d'abaissé de trottoir d'un côté**
- Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**
- Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☞ Réaliser l'abaissé de trottoir
- ☞ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☞ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☞ Remplacer les mobiliers par des bornes conformes (annexe 3 arrêté du 15/1/2007)

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Henri Wallon</b>	<b>Sol et cheminement</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Largeur de passage insuffisante**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

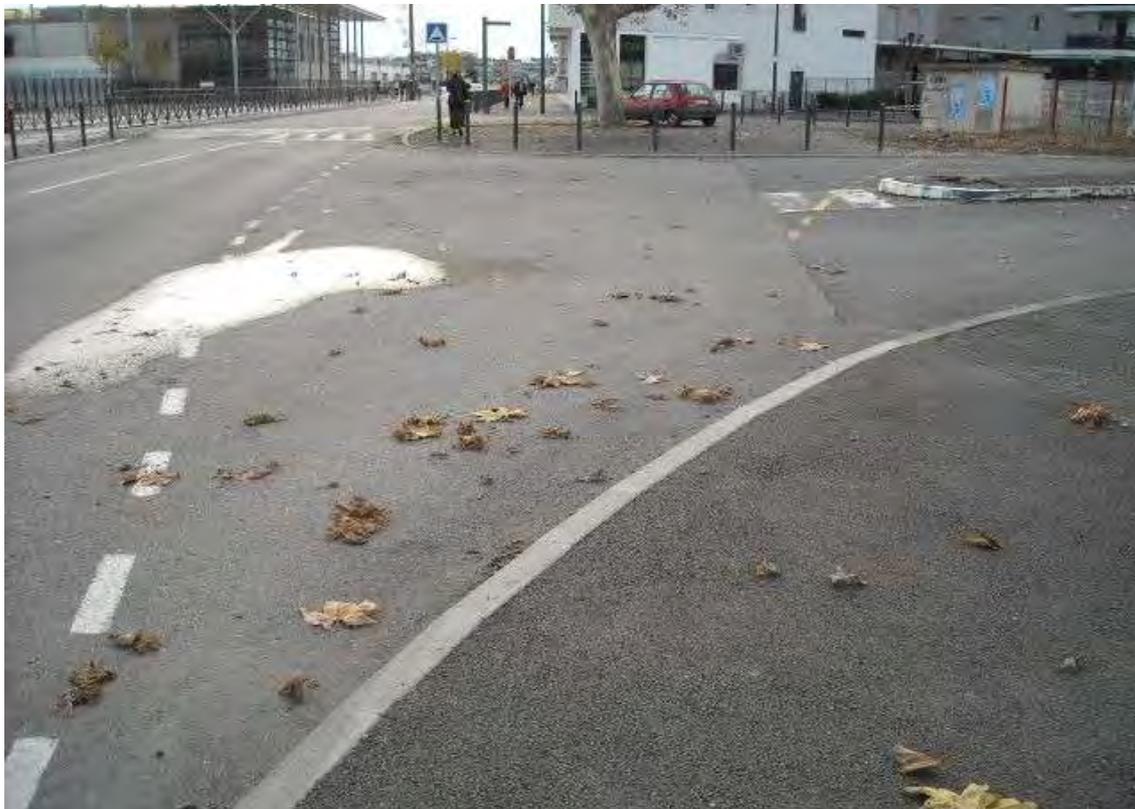
- ☛ Déplacer le panneau
- ☛
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Henri Wallon</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**  
**Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛ Remplacer les mobiliers par des bornes conformes (annexe 3 arrêté du 15/1/2007)
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité : 

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Henri Wallon</b>	<b>Stationnement</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de cheminement d'accès jusqu'au trottoir sans passer par la chaussée**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Réaliser un accès direct conforme de la place jusqu'au trottoir
- ☛
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Parc Jo Blanchon</b>	<b>Escaliers</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

- Absence de main courante préhensible des deux côtés de l'escalier**
- Absence de double main courante intermédiaire (escalier > 4,20m)**
- Absence de contraste sur nez de 1ère et dernière marche**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de main courante des deux côtés de l'escalier
- ☛ Mise en oeuvre de double main courante intermediaire
- ☛ Apposer un dispositif contrastant (mini 5cm) sur nez de 1ère et dernière marche
- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351

Indice d'accessibilité :

					Priorité :
	X				

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Parc Jo Blanchon</b>	<b>Escaliers</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de main courante préhensible des deux côtés de l'escalier**  
**Absence de contraste sur nez de 1ère et dernière marche**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de main courante des deux côtés de l'escalier
- ☛ Apposer un dispositif contrastant (mini 5cm) sur nez de 1ère et dernière marche
- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :
	X				

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Parc Jo Blanchon</b>	<b>Escaliers</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

- Absence de main courante préhensible des deux côtés de l'escalier**
- Absence de double main courante intermédiaire (escalier > 4,20m)**
- Absence de contraste sur nez de 1ère et dernière marche**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de main courante des deux côtés de l'escalier
- ☛ Mise en oeuvre de double main courante intermediaire
- ☛ Apposer un dispositif contrastant (mini 5cm) sur nez de 1ère et dernière marche
- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Parc Jo Blanchon</b>	<b>Escaliers</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de main courante préhensible des deux côtés de l'escalier**  
**Absence de contraste sur nez de 1ère et dernière marche**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de main courante des deux côtés de l'escalier
- ☛ Apposer un dispositif contrastant (mini 5cm) sur nez de 1ère et dernière marche
- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛

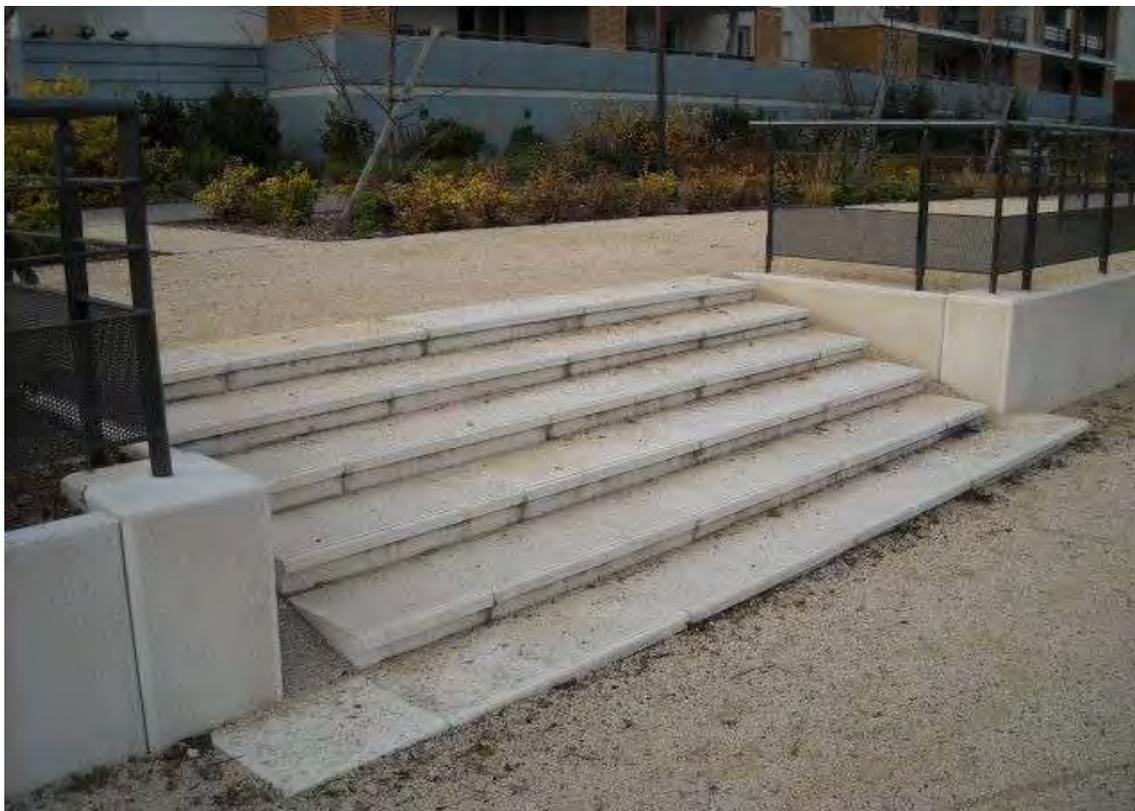
Indice d'accessibilité :

					Priorité : 
	X				

SOCOTEC	VILLE DE SAINT MARTIN D'HERES <b>DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE</b>	Fiche n° <b>195</b>
---------	--	------------------------

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Parc Jo Blanchon</b>	<b>Escaliers</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de main courante préhensible des deux côtés de l'escalier**  
**Absence de contraste sur nez de 1ère et dernière marche**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de main courante des deux côtés de l'escalier
- ☛ Apposer un dispositif contrastant (mini 5cm) sur nez de 1ère et dernière marche
- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité : 
	X				

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Galilée</b>	<b>Ressaut</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence d'abaissé de trottoir**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Réaliser l'abaissé de trottoir
- ☛
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Galilée</b>	<b>Ressaut</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Présence de ressaut non conforme**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Supprimer le ressaut
- ☛
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue du Pont Carpin</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

- Absence d'abaissé de trottoir**
- Présence d'obstacle      Largeur de passage insuffisante**
- Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Réaliser l'abaissé de trottoir
- ☛ Réaliser une sur-largeur de passage sur le trottoir
- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue Ambroise Croizat</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

- Absence d'abaissé de trottoir**
- Largeur de l'abaissé de trottoir insuffisant**
- Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Réaliser l'abaissé de trottoir
- ☛ Elargissement de l'abaissé de trottoir (minimun : 1,20m)
- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue Ambroise Croizat</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Largeur de l'abaissé de trottoir insuffisant**  
**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Elargissement de l'abaissé de trottoir (minimun : 1,20m)
- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :



**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue Ambroise Croizat</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**  
**Défaut d'entretien du marquage au sol (contraste visuel avec la chaussée)**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛ Reprise du marquage de la traversée (arrêté du 16/2/1988 et IISR 7ème partie)
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité : 

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue Ambroise Croizat</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

SOCOTEC	VILLE DE SAINT MARTIN D'HERES <b>DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE</b>	Fiche n° <b>203</b>
---------	--	------------------------

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue Ambroise Croizat</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

**Présence d'obstacle**      **(Pb stationnement véhicule)**  
**(Pb écoulement d'eau)**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☞ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☞ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☞ Supprimer la stagnation d'eau au droit de l'abaissé de trottoir
- ☞

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue de la Poste</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Largeur de l'abaissé de trottoir insuffisant**  
**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Elargissement de l'abaissé de trottoir (minimum : 1,20m)
- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue Ambroise Croizat</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Stendhal</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :	

SOCOTEC	VILLE DE SAINT MARTIN D'HERES <b>DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE</b>	Fiche n° <b>207</b>
---------	--	------------------------

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Stendhal</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence d'abaissé de trottoir**  
**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Réaliser l'abaissé de trottoir
- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité : 

SOCOTEC	VILLE DE SAINT MARTIN D'HERES <b>DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE</b>	Fiche n° <b>208</b>
---------	--	------------------------

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue Jules Vallès</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

- Absence d'abaissé de trottoir**
- Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**
- Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Réaliser l'abaissé de trottoir
- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛ Remplacer le mobilier par une borne conforme (annexe 3 de l'arrêté du 15/1/2007)

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

SOCOTEC	VILLE DE SAINT MARTIN D'HERES <b>DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE</b>	Fiche n° <b>209</b>
---------	--	------------------------

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue Jules Vallès</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

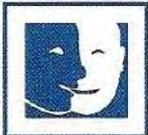
- Absence d'abaissé de trottoir**
- Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**
- Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Réaliser l'abaissé de trottoir
- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛ Remplacer le mobilier par une borne conforme (annexe 3 de l'arrêté du 15/1/2007)

Indice d'accessibilité :

					Priorité : 

SOCOTEC	VILLE DE SAINT MARTIN D'HERES <b>DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE</b>	Fiche n° <b>210</b>
---------	--	------------------------

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Stendhal</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

- Largeur de l'abaissé de trottoir insuffisant**
- Largeur de passage insuffisant**
- Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Elargissement de l'abaissé de trottoir (minimum : 1,20m)
- ☛ Réaliser une sur-largeur de trottoir
- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée

Indice d'accessibilité :

					Priorité : 

SOCOTEC	VILLE DE SAINT MARTIN D'HERES <b>DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE</b>	Fiche n° <b>211</b>
---------	--	------------------------

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue Jules Vallès</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence d'abaissé de trottoir**  
**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**  
**Présence d'obstacle (Pb stationnement véhicule)**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Réaliser l'abaissé de trottoir
- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

SOCOTEC	VILLE DE SAINT MARTIN D'HERES <b>DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE</b>	Fiche n° <b>212</b>
---------	--	------------------------

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue Jules Vallès</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

- Absence d'abaissé de trottoir**
- Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**
- Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Réaliser les abaissés de trottoir
- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛ Remplacer les mobiliers par des bornes conformes (annexe 3 arrêté du 15/1/2007)

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue Jules Vallès</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Rue Belledonne</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

- Absence d'abaissé de trottoir**
- Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**
- Présence d'obstacle** (Poteau au milieu)

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Réaliser l'abaissé de trottoir
- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛ Déplacer le poteau

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue Jules Vallès</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

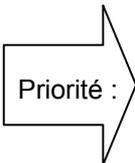
**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					 Priorité : 

SOCOTEC	VILLE DE SAINT MARTIN D'HERES <b>DIAGNOSTIC ACCESSIBILITE</b>	Fiche n° <b>216</b>
---------	--	------------------------

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue Jules Vallès</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :	

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue Jules Vallès</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence d'abaissé de trottoir**  
**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Réaliser l'abaissé de trottoir
- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
Rue Henri Revoy	Traversée de chaussée	15/12/10



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**  
**Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☛ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☛ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☛ Remplacer les mobiliers par des bornes conformes (annexe 3 arrêté du 15/1/2007)
- ☛

Indice d'accessibilité :

					Priorité :

**Recensement des contraintes sur la voirie et l'espace public**

Localisation :	Type de contrainte :	Date :
<b>Avenue Ambroise Croizat</b>	<b>Traversée de chaussée</b>	<b>15/12/10</b>



Détail des contraintes rencontrées et rappel réglementaire :

**Absence de bande d'éveil de vigilance et de contraste tactile sur la chaussée**  
**Obstacle non conforme à l'abaque de détection des bornes et poteaux**

Non conforme au  
 Décret n°2006-1658 du 21 décembre 2006  
 et à l'Arrêté du 15 janvier 2007

Préconisations d'aménagement :

- ☞ Mise en oeuvre de BEV conforme à la norme NF P98-351
- ☞ Mise en oeuvre de contraste tactile sur la traversée de chaussée
- ☞ Remplacer les mobiliers par des bornes conformes (annexe 3 arrêté du 15/1/2007)
- ☞

Indice d'accessibilité :

					Priorité :